

## Réunion du 03 Février 2016 à 18h30

Absent excusé : Fabrice Saint-Oyant

- Devis balayage des caniveaux 2016

La société Sanitra Fournier propose de facturer chaque passage 301 € HT (soit 7€ de plus que l'an dernier). Le conseil municipal donne son accord pour 3 passages dans l'année.

- Nettoyage des canalisations d'eau pluviale

La société SARC propose d'intervenir sur la commune (environ 1800 m de canalisation) avec son matériel d'hydrocurage pour un tarif de 2383 € HT soit 2621 € TTC. Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

- Travaux de voirie 2016

Après une étude approfondie des devis concernant l'élargissement de la voie qui va de Villemardy à l'intersection de Budan, le conseil municipal souhaite obtenir plus d'explications avec les entreprises. Une réunion sur le terrain devrait avoir lieu courant semaine prochaine.

- Le droit de préemption urbain ne nous concerne pas pour l'instant. La compétence PLUI étant maintenant du domaine de la CCBG, il nous sera transféré lorsque ce dossier sera définitivement acté.

- Notre secrétaire, Carole Hallouin, est maintenant officiellement promue au grade de rédacteur. Nous pouvons la féliciter pour cette promotion.

- La décision concernant la DSR 2016 est maintenant connue : nous allons bénéficier d'une subvention d'un montant de 17.000 € pour nos travaux d'investissement 2016.

- Le conseil départemental a décidé d'augmenter les prix des visites des contrôles de conception et de réalisation des installations d'assainissement non collectif soit :

- contrôle de conception : 92 € HT

- contrôle de réalisation : 92 € HT

- Le conseil municipal décide d'organiser un nettoyage de printemps le 13 mars prochain. Rendez vous à 9h place de la mairie. Des « invitations » seront déposées dans les boîtes aux lettres.

- Une réunion « internet » a eu lieu le lundi 1er février pour alimenter notre site, sous la responsabilité de Fabrice Saint-Oyant. Rendez vous sur « villemardy.fr ».
- Le coût de l'impression des bulletins municipaux 2015 s'élève à 995 € HT.
- Vendredi 5 février à 18h : remise du bulletin municipal 2015.
  - responsables de la distribution : Carmen David et Pascal Noyau
  - responsables de la mise en place des chaises et du vin d'honneur : Gérard David et Francis Gousseau.

La séance est levée à 20h00